



Appel à projets 2025 « *Partons à l'aventure !* »



Copyright Alexandra Lebon

Qu'est-ce que l'appel à projets « Partons à l'aventure » ?

Il s'agit d'un appel à projet ouvert aux collectivités et associations souhaitant promouvoir les voies navigables du réseau fluvial Centre-Bourgogne. Cet appel à projet permet de récompenser les porteurs de projet les plus en adéquation avec la thématique choisie par Voies navigables de France.

Comment y participer ?

Transmettre un dossier détaillant de façon la plus précise votre projet en indiquant : le lieu, le linéaire de canal concerné, la date, la pérennité du projet, le plan de financement envisagé, des croquis/photos...





« Partons à l'aventure ! »

Point Bonus 1: Convivialité et partage, les voies navigables comme support de partage, d'interaction et de participation collective, le tout dans la bonne humeur. Le fait de se « nourrir » des autres et participer à des moments riches en convivialité.

Point Bonus 2: Patrimoine, les voies navigables supports d'un patrimoine industriel, naturel, historique, ... Comment mettre en valeur ce patrimoine avec la notion de convivialité.

Nous attendons vos propositions : soyez créatifs, imaginatifs !!!

Calendrier :

Le déroulement :

- Date de fin de réception des offres : **vendredi 28 février 2025**
- Jury : **semaine 11 – (entre le 10 et 14 mars 2025)**
- Réponse aux candidats lauréat et non-lauréat : **semaine 12/13, entre le 17 et 28 mars 2025**
- Délais de mise en œuvre : **fin juin 2025**

Les critères d'attribution :

- Qualité et détail du dossier : **5 pts**
- Respect du thème : **3 pts**
- Linéaire concerné et pertinence du lieu : **1pt**
- Respect de la date de mise en œuvre : **1 pt**
- **2 pts de bonus** : si le projet répond à la notion du partage et de la convivialité.

Répartition de la subvention :

- 1er Lauréat : **3 000 €**
- 2nd Lauréat : **2 700 €**
- 3ème Lauréat : **2 300 €**
- 4ème Lauréat : **2 000 €**

Pour déposer votre dossier

Les documents indispensables :

- Courrier de demande de subvention
- RIB bancaire
- N° SIRET
- Statuts de l'association ou du syndicat
- Adresse du siège et coordonnées (mail/tel)

Dossier à envoyer à :

sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Date limite de candidature :

Vendredi 28 février 2025 à 12h





**NOUS ATTENDONS VOTRE
PROJET AVEC IMPATIENCE !
MERCI D'AVANCE**